

Hommage à notre Camarade Stéphane CREACH



A Stéphane,

Ce numéro spécial de Résonances est une publication tout à fait particulière du Comité Régional CGT Bretagne.

En effet, suite au décès de notre camarade Stéphane Créach cet été, nous avons choisi, en accord avec sa famille, de construire un hommage sous une forme à la fois rédigée et en cohérence avec ses travaux et contributions à l'action du Comité Régional.

Au-delà d'un texte relatant les principaux éléments de son parcours syndical, vous trouverez également l'hommage prononcé par Patrick Caré, Président du CESER Bretagne en ouverture de la plénière du 6 octobre dernier.

Nous avons aussi choisi deux autres dimensions de l'engagement militant de notre camarade :

- son investissement sans faille au service d'une CGT qui réfléchit, propose et qui agit au cœur de son territoire. Au moyen d'un focus sur les 12 dernières années de représentation de la CGT dans la seconde assemblée délibérative de la région, de la crise dite des « bonnets rouges » à la conceptualisation d'une démarche revendicative d'ensemble, ce texte revenant également sur la Breizh Cop nous rappelle l'apport essentiel de Stéphane à la continuité de l'action syndicale du Comité Régional et de la délégation CGT au CESER.

- viscéralement attaché aux valeurs de paix, Stéphane avait tenu à être présent en ce début d'année aux côtés de nos amis du Mouvement de la Paix pour accueillir en Bretagne une délégation japonaise de l'association des Hibakushas représentant les survivants des bombardements atomiques de 1945, récipiendaire du Prix Nobel 2024. Pour l'anecdote, Stéphane fut non seulement co-rédacteur du texte CGT de bienvenue, mais aussi notre photographe à cette occasion.

Stéphane fourmillait de colères et d'indignations dans un contexte politique et social où la bête immonde diabolisée reste à l'affût d'une opportunité politique. Mais Stéphane débordait aussi d'idées propices aux initiatives syndicales ambitieuses. La promesse de son intégration au Pôle prospective et territoires de notre confédération augurait d'une contribution fructueuse au service de notre organisation dans son ensemble.

Si cette trajectoire s'est interrompue, nous avons souhaité au travers de cette publication qu'une partie de son message reste présent dans la continuité de notre action collective.

Merci à Stéphane pour tout ce qu'il nous a apporté, merci à Rachel, son épouse, et à Alison, Axel et Romane, ses enfants, qui auront rendu possible ce témoignage.

SOMMAIRE

Retour sur un parcours syndical qui part du bout du monde.....page 2/3

Hommage du Président du Ceserpage 3/4

De la Breizh COP à la coordination de projets revendicatifs en territoire.....page 4/6

Attachement au Mouvement de la Paix.....page 7

Autres hommagespage 8

Retour sur un parcours syndical qui part du bout du monde...

Débutée en tant que charpentier tôlier à l'Arsenal de Brest, la carrière professionnelle de Stéphane Créach prend rapidement une tournure syndicale puisqu'au sein du chantier N, là où il est affecté à la construction du porte-avions, il s'investit dans la section syndicale au point de se voir proposer d'intégrer la permanence.

Il succède ensuite à Yves Kerneis et devient le plus jeune secrétaire général du syndicat en 1995 à 27 ans, poste qu'il occupera jusqu'en novembre 2003. Au cours de ces mandats, Stéphane a cœur de porter haut et fort les positions CGT en matière de défense, de paix, de désarmement en revendiquant et en ayant toujours à l'esprit la préservation et le renforcement de l'organisation.

Sa rencontre avec les survivants d'Hiroshima et Nagasaki lors d'un échange initié par le Mouvement de la Paix et la CGT à Rennes en 2018, puis la visite des représentants du Prix Nobel de la Paix à ce titre au début de cette année resteront des moments très marquants comme la grande manifestation contre les essais nucléaires à l'Ile Longue en 1995.

Sa prise de fonction coïncide aussi avec les fortes mobilisations sociales dans le pays contre la réforme Juppé. Il est vite mis dans le grand bain car ce conflit donne lieu localement à des grèves reconductibles et des blocages des portes de l'arsenal.

De ces années d'implication au sein du syndicat, ressortent immanquablement les combats menés pour la défense de la construction neuve à Brest.

En effet, les choix politiques de l'époque prévoyaient de cantonner l'activité de l'Arsenal à la seule réparation navale militaire. Pour lui et la CGT, hors de question de laisser appliquer cette décision aux conséquences désastreuses pour l'établissement public sans se battre.

Ce conflit a donné lieu à la mobilisation « Brest debout » qui a rassemblé plus de 25 000 personnes. Au-delà des souvenirs de chacun, retenons surtout l'implication et la fermeté de Stéphane en tant que 1^{er} dirigeant du syndicat de l'Arsenal à en promouvoir les contours et les revendications au cours du mouvement.

Pour Stéphane, la démarche ne pouvait se restreindre à défendre le bassin d'emploi Brestois, elle devait aussi maintenir une vraie mission régaliennne et souveraine au sein et par des établissements d'Etat.

A la privatisation de DCN, Stéphane est nommé délégué syndical central. Il participera à la négociation de l'accord d'entreprise qui régit encore aujourd'hui les droits des conventions collectives de Naval Group. Alors qu'il intègre aussi le bureau de la Fédération Nationale des Travailleurs d'Etat CGT, c'est fort logiquement qu'il transmet la responsabilité de Secrétaire Général du syndicat de l'Arsenal de Brest à Yvon Velly en 2003.

Alors qu'il conservera toujours un lien avec son syndicat, Stéphane est sollicité par le Comité Régional CGT Bretagne en 2013 pour intégrer le CESER.

Donner un prolongement à une expérience syndicale professionnelle bien remplie, par une dimension interprofessionnelle et territoriale au CESER pour la CGT Bretagne n'était qu'une continuité logique après avoir été membre du Bureau de l'UD 29 entre 1995 et 2001.

Au CESER Bretagne, Stéphane a su imprimer sa marque de fabrique sur tous les sujets qu'il a traités : que ce soit sur l'eau, l'alimentation, l'économie de la région, les transports collectifs...

Il est devenu un maillon essentiel du Comité Régional, car être au CESER, c'est d'abord être un militant de la CGT. Il a su se faire apprécier au fil des changements de direction des structures auxquelles il a participé.

Oui, la voix de la CGT, de ses syndiqués comme de ses organisations auront gagné en audience durant toute cette période. Être fidèle à des positions de classe, et dans le même propos, promouvoir les valeurs républicaines n'est pas la plus mince des prouesses et pourtant c'est un exercice qui a valu la reconnaissance de Stéphane bien au-delà de la CGT.

Stéphane avait été récemment appelé par la confédération sur les questions environnementales, industrielles et sur les enjeux liés à la mer.

Ce parcours laisse comme un goût d'inachevé, Stéphane étant parti beaucoup trop tôt, coupé dans son élan par la maladie.

Session plénière du CESER du 6 octobre 2025

Introduction du Président, Patrick Caré

Bonjour à toutes et à tous,

Pour commencer cette session, je souhaite **rendre hommage à Stéphane CREACH**, qui nous a quittés brutalement au début du mois d'août, après plusieurs mois de combat contre la maladie. Il avait souhaité rester très discret sur ce qu'il traversait, et cela a été un choc pour nous tous d'apprendre sa disparition.

Nous étions nombreux à ses obsèques. J'ai pu témoigner de son engagement constant au CESER. Le CESER a d'ailleurs été cité par plusieurs de ses proches, ce qui montre bien l'importance qu'il accordait à notre assemblée.

Il y a consacré beaucoup de temps et d'énergie. Il s'est énormément mobilisé pour porter les convictions et les propositions de la CGT, en tant qu'animateur de la délégation au CESER, mais il était aussi très attentif à construire une parole commune, et très attaché à l'espace démocratique qu'est le CESER.

C'est ce parcours que je souhaite retracer aujourd'hui pour lui rendre hommage, saluer son investissement et la conviction qu'il avait dans ses idées et dans le CESER et, quelque part, pour que nous puissions poursuivre tout ce qui a été fait.

C'est un parcours qui commence en 2013, quand Stéphane arrive au CESER, et qui prend une nouvelle dimension en septembre 2016, quand le bureau le désigne comme rapporteur général en charge, à l'époque, « des plans, des schémas et de l'évaluation », prenant ainsi la suite de Patrice BOUDET, qui a tenu à être ici et que je salue.

Septembre 2016, c'est aussi le lancement, en parallèle, de deux démarches très structurantes : la COP régionale, qui doit être une déclinaison régionale de la COP 21 et des Accords de Paris, qui s'était tenue quelques mois plus tôt ; et le SRADDET, nouvelle obligation législative et réglementaire pour les Régions. Sans le savoir alors, il signe pour presque 10 ans d'engagement dans ces deux démarches

Certains d'entre vous la connaissent déjà, mais je ne pouvais pas imaginer rendre hommage à Stéphane sans projeter cette frise, qui montre les multiples avis et contributions du CESER, à toutes les étapes-clés de la Breizh COP et du SRADDET.

Je pense qu'il en était assez fier, et je partage sa fierté.

- Nommé donc en septembre 2016, il enchaîne en novembre sur la première contribution du CESER en amont de l'élaboration du SRADDET. Elle sera suivie de plusieurs autres contributions volontaires du CESER, anticipatrices, dont celle d'octobre 2017 sur le projet de développement durable de la Bretagne, et la contribution de septembre 2019 aux Accords de Bretagne.
- Ce sont pas moins de 8 avis qui ont été coordonnés par Stéphane en tant que rapporteur général, depuis le premier cadrage de la Breizh COP jusqu'à l'adoption du SRADDET définitif puis à sa première modification.
- Ce sont aussi d'autres formes de travail plus originales, comme les fiches de synthèse de nos travaux qui avaient été distribuées à tous les participants aux trois forums fondateurs de la démarche Breizh COP. Un moyen assez efficace de communiquer sur nos travaux sous une forme plus accessible.

Je n'oublie pas de rappeler aussi :

- Son engagement dans les dossiers de contractualisation, dont le CPER, dont il a été le premier à déplorer la disparition de toutes les instances de suivi
- Son engagement dans la section Mer-Littoral : il a été co-rapporteur de l'étude sur les industries navales et nautiques
- Son engagement sur les dossiers liés à la décentralisation
- Et son infatigable conviction à défendre les services publics.

Pour tout son engagement, pour tout ce qu'il a apporté au CESER, je vous propose une minute d'applaudissements en sa mémoire.



Au sein du Ceser



Stéphane a pris, en 2016, la succession de Patrice Boudet comme animateur du groupe CGT Ceser



Le groupe CGT Ceser en 2025

De la Breizh Cop à la coordination de projets revendicatifs en territoire

A l'origine, des réponses à une crise sociale d'il y a un peu plus de 10 ans :

La crise dite des « Bonnets rouges » autour de la mise en place de l'écotaxe fin 2013 a donné lieu à un Pacte d'avenir entre l'Etat et la Région Bretagne chiffré à plus de 2 milliards d'euros et construit autour de mesures d'urgence, d'un plan agricole et agro-alimentaire et d'une anticipation du CPER. Cet épisode s'est aussi traduit par la mise en place d'une conférence sociale régionale basée sur le quadripartisme (Services déconcentrés de l'Etat, Région, Patronat, Syndicats de salariés).

Etape 1

En cohérence avec la place et le rôle de notre délégation CGT au CESER, le Comité Régional s'est investi dans ce lieu original de démocratie sociale pour faire vivre les engagements du Pacte d'Avenir, mais aussi faire entendre les revendications des salariés de la région tout en restant exigeant sur les objectifs environnementaux et les moyens de les financer.

Les évolutions législatives intervenues en termes de prérogatives dans la conduite des politiques publiques en territoires ont amené les différents acteurs à réévaluer leurs attentes, tout particulièrement lors de la mise en place du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Parmi les priorités dans lesquelles la CGT s'est particulièrement investie : la recherche et l'innovation, la sécurisation des parcours professionnels au cœur des transitions et la place de la démocratie sociale dans la construction des politiques publiques.

L'analyse de la CGT, exprimée au CESER, fut de peser pour l'élaboration d'un cadre prescriptif porté par la Région agissant dans un rôle stratégique et fédérateur à partir de moyens suffisamment dimensionnés.

En effet, la méthode induit une somme de ruptures à évaluer démocratiquement : qu'il s'agisse de l'exploitation du vivant (l'homme et son environnement), de la place du travail, de sens et de sa finalité, de la place des services publics, la construction de nécessaires alternatives aux politiques économiques menées est l'aboutissement logique de la démarche revendicative de la CGT.

En s'exprimant sur le risque que fait peser la cadre d'austérité budgétaire sur l'ambition des politiques publiques, la CGT pointe les limites démocratiques d'une démarche qui négligerait la prise en compte de propositions émanant de toutes les parties.

C'est la conceptualisation de la réponse de la Région aux expressions de la CGT Bretagne qui s'est matérialisée par le concept de Breizh Cop dès la fin 2016, comme élément constitutif du SRADDET Bretagne et s'appuyant sur une démarche de démocratie participative.

L'ambition de ses promoteurs : maîtriser et accélérer la mise en œuvre de toutes les transitions en Bretagne : transition écologique, transition climatique, transition économique, transition sociale et sociétale mais aussi transition méthodologique.

Pour parvenir à fédérer et construire ce grand projet régional, la méthode retenue est celle de la Cop 21 (« Conférence des parties » en anglais), qui a abouti à l'accord de Paris sur le climat en 2015.

Cette COP régionale est conçue comme :

- un espace de dialogue ouvert et permanent;
- une ambition commune à partir d'objectifs chiffrés et avec un principe de responsabilité commune mais différenciée ;
- porteuse de dispositifs de solidarité à l'égard des acteurs les plus vulnérables dans la transition ;

et enfin, s'appuie un « appel à engagements », qui ouvre à chacun·e la possibilité de contribuer à construire la Bretagne de demain.

Si l'intitulé promet « la rupture négociée », ses concepteurs ne cachent pas leur volonté de faire évoluer significativement, mais de manière soutenable, le modèle de croissance actuel.

Dans le même temps et de son côté, la CGT Bretagne initie un travail interne qui se concrétise par l'engagement dans 2 démarches de projets de territoires : Brest (EMR) et Saint-Malo (zone portuaire), ainsi que la construction d'un axe revendicatif interdisciplinaire sur l'intitulé : « Bien produire pour bien manger en Bretagne ».

C'est au cours de cette période que la CGT construit le concept « d'éco-socio-conditionnalité » des aides publiques et par la voix de sa délégation au CESER, gagne l'appui du mouvement environnementaliste pour faire adopter cette résolution.

Elle devient par la suite le support d'une démarche unitaire régionale.

Etape 2

Au printemps 2020, la crise COVID interrompt la dynamique syndicale et ne permet pas d'avancer sur ce qui avait été initié (difficulté à approfondir le travail revendicatif en collectif)

Si la Breizh COP semble de son côté en sommeil (manque souffle budgétaire et/ou échéances électorales ayant infléchi les priorités stratégiques), la conférence sociale reste au contraire un lieu privilégié d'écoute mutuelle et pour les organisations syndicales un lieu opportun d'expression des revendications dans le contexte très particulier de la crise sanitaire.

De manière unitaire, la construction d'un forum social régional associant tous les acteurs du quadripartisme est gagnée en tant que rendez-vous de partage d'enseignements économiques et sociaux au sortir de la crise sanitaire.

Or trop peu de sujets revendicatifs ressortent des travaux de ce Forum Social organisé en novembre 2021. Non seulement la question de la reconnaissance par le salaire des « premières et secondes lignes » est évacuée, mais le patronat abandonne le chantier de la continuité professionnelle dans un contexte encore marqué par de lourdes menaces sur la pérennité des emplois. Pour la CGT qui y avait contribué, c'est une occasion manquée de poser de véritables jalons allant dans le sens d'une continuité des droits individuels des salariés.

Dans ces conditions, plutôt que de s'extasier sur une prétendue vitalité du « dialogue social » à la bretonne, le Comité Régional choisit alors de s'investir prioritairement la déclinaison régionale du plan de rupture confédéral (2021/2022) sans oublier de mettre en lumière l'enjeu crucial de l'Eau dans les politiques territoriales (septembre 2021).

Etape 3

Alors qu'en interne, la conception de projets revendicatifs de territoire peine à se concrétiser, fin 2022, début 2023, une phase de construction d'une Stratégie Régionale des Transitions Economique et Sociale (SRTES) est lancée par la Région Bretagne ; implication forte des mandatés CGT au CESER et au CREFOP qui contribuent activement à sa genèse, notamment au niveau de l'ambition des 29 chantiers présentées sous 3 thèmes :

- Schéma emploi, orientation formation
- Développement économique
- Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche

Pour la CGT-Bretagne, l'engagement politique mais aussi des acteurs sociaux peut enfin donner une feuille de route à la conférence sociale, laquelle agirait alors dans une logique de commission de suivi.

Mais du malentendu à l'inertie, il n'y a qu'un pas...

Malgré un printemps 2023 revendicatif (mouvement de contestation de la réforme des retraites) et une démarche unitaire portant l'accent sur le caractère inédit du niveau des mobilisations en région, les pouvoirs publics et le patronat font le dos rond.

La question du volet mobilités du Contrat de Plan Etat Région est alors l'opportunité pour la CGT d'œuvrer à une position unanime du CESER Bretagne pour un « new deal ferroviaire ».

Etape 4

Début 2024, la présentation de la territorialisation de la planification écologique Etat-Région apparaît comme une volonté de s'en tenir à des outils préexistants et plus grave, de servir de paravent à la vacuité de stratégie gouvernementale malgré le fil conducteur de la décarbonation à partir d'objectifs territorialisés.

De son côté, se saisissant de l'opportunité du contexte sous la houlette de son rapporteur général issu de la CGT, Stéphane Créach, le CESER Bretagne met en place un groupe de travail chargé d'intégrer les dimensions sociales, écologiques et économiques dans une définition du développement durable.

Pour la CGT Bretagne : l'urgence est alors de se servir de l'opportunité politique de la conférence du Comité Régional de juin 2024 pour lancer la déclinaison régionale du Plan d'Action Syndicale pour l'Environnement

En effet, l'émergence de Projets revendicatifs de territoires ne peut être que le fruit d'une démarche coordonnée basée sur une phase de diagnostics partagés.

A ce stade de la nouvelle mandature, une première phase d'états des lieux a concerné plusieurs dimensions et secteurs de la CGT en Bretagne sur la question des Transports. Le travail commun a d'ailleurs permis d'entamer la nécessaire reconstruction de l'Union Interfédérale des Transports en région et surtout en intégrant la dimension portuaire incontournable en Bretagne.

C'est sur ce travail que se sont appuyés les Etats régionaux de l'Industrie et de l'Environnement réunis le 10 octobre dernier en ciblant 3 dimensions : transports, énergie et industrie.

L'ambition est d'élargir ensuite l'exercice dans un maximum de périmètres par les militant.e.s avec les salarié.e.s concernés sur leurs organisations de travail, les situations des emplois et des métiers dans les filières, entreprises et administrations.

L'idée n'est pas de s'en tenir à une addition de diagnostics « techniques », en lien avec les administrations ou agences publiques. L'idée est surtout de construire notre diagnostic syndicalement. Quels sont les risques, les impacts identifiés, les enjeux principaux déterminés collectivement ? Exemple : Dépollution, transformation, reconversion, fermetures de sites...

Sans minimiser l'ampleur de la tâche, il s'agit de construire collectivement une démarche offensive qui vise à la transformation écologique et sociale de nos territoires et professions.

En ce sens, le vocable « offensif » s'entend surtout avec la volonté de construire des propositions alternatives au modèle de société qui nous est imposé. Parmi les outils à notre portée, la logique d'un radar territorial sera à explorer.

Nos axes de travail partent des besoins : se loger, se déplacer, bien manger, produire et échanger des biens ou des services, se loger, protéger l'écosystème. Les défauts de réponses des pouvoirs publics et des directions d'entreprises sur ces enjeux font peser sur notre région et ses travailleurs des lourdes hypothèques sur l'avenir.



Nous ne voulons pas nous laisser cantonner dans cette impasse et renoncer à prendre notre avenir en main

En ciblant des bassins de vie et d'emploi, il s'agit aussi de situer l'action en proximité des structures territoriales de la CGT. C'est aussi à cette échelle que la visibilité et la crédibilité de ses militants est particulièrement reconnue.

Déclaration CGT Bretagne à l'occasion de la visite d'une délégation japonaise conduite par l'association Nihon HIBANKYO*, prix Nobel de la Paix 2024

Bienvenue à nos hôtes japonais dans notre belle région et d'avoir choisi de prendre du temps à nos côtés pour parler et agir ensemble en faveur de la Paix !

Au nom de la CGT Bretagne, ce message est au cœur de notre action et de nos valeurs qui reposent sur la solidarité des travailleurs au-delà des frontières.

"La paix n'est pas seulement l'absence de guerre mais le principe de rapports humains fondés sur la libre coopération de tous pour le bien commun. Une paix durable est une condition préalable à l'exercice de tous les droits et devoir de l'être humain. Pour la CGT, ce sont toujours les travailleurs, quelles que soient leurs origines, qui sont les premières victimes des guerres et des situations de pauvreté qu'elles engendrent."

La misère, le désespoir, le chômage et la détresse alimentent les conflits. Les éradiquer est une des conditions de paix." (Repères revendicatifs de la CGT, fiche n°2 : Droit à la paix, à la sécurité)

"La paix et le désarmement sont indispensables et urgents. La CGT reste fermement opposée aux interventions extérieures par la guerre qui ne font qu'alimenter le désespoir, la détresse et la misère sociale" (Document d'orientation du 52^e congrès confédéral).



Pour la CGT Bretagne, accueillir une délégation japonaise récipiendaire du Prix Nobel de la Paix a aussi du sens par rapport à l'histoire, y compris au regard des stigmates de la Seconde guerre mondiale dans notre région.

Bien qu'il n'y ait pas de comparaison possible avec l'enfer nucléaire qui a frappé votre pays à deux reprises, notre région a elle-aussi subi des bombardements lourds et répétés principalement sur trois de nos cités portuaires dont Saint-Malo que vous visiterez demain.



Le rassemblement organisé Dimanche, si la météo le permet, se tiendra dans un lieu emblématique de la capacité de projection d'armes nucléaires de la France.

Un lieu qui ne doit rien au hasard : une base de sous-marins, celle de l'Île Longue, au cœur d'une rade militairement stratégique depuis plusieurs siècles en face non seulement d'un Arsenal ayant construit une part importante des navires de guerre de notre pays depuis longue date, enfin en face d'une cité elle-même quasiment détruite voilà 80 ans.

Brest, une ville qui sait jusqu'où la folie de la guerre et des hommes peut semer le désespoir.

Une ville qui a fait écrire beaucoup d'artistes et de poètes sur les brûlures de l'histoire et de conclure : « quelle connerie, la guerre ! »

Oui, ce lieu où se sont initiés des rassemblements de très grande ampleur notamment lorsque le Président Chirac annonça la reprise des essais nucléaires en 1995.

La mémoire syndicale nous rappelle aussi qu'en 2015, une délégation de survivants d'Hiroshima et de Nagasaki est déjà venue à Rennes ; la CGT et ses structures locales avaient participé à l'accueil et un partenariat s'est noué avec un syndicat japonais. Vos compatriotes avaient ensuite fait le même parcours que vous jusqu'à l'Île Longue

en face de Brest.

Pour la CGT nouer avec d'autres organisations, comme la vôtre, des collaborations ou partenariats, c'est promouvoir en tous lieux la culture de la paix et de la non-violence, au diapason des résolutions des Nations unies. Ainsi, c'est l'OIT (Organisation internationale du travail) qui a déclaré pour la première fois que le bien-être social est constitutif d'une société de paix. Car la paix, ce n'est pas seulement être contre la guerre, c'est une construction.

Imaginer par exemple une économie de la paix nous oblige à des échanges, de la réflexion à des actions collectives visibles qui font grandir l'idée qu'un autre monde est possible.

Merci au Mouvement de la Paix d'avoir permis de créer les conditions de ces initiatives.

Nous nous retrouvons tout à l'heure au siège de la CGT du département pour un autre moment de partage.

Merci à la Région Bretagne d'avoir organisé cette réception ici à Rennes.

Et encore bienvenue à vous toutes et tous en Bretagne !

Rennes, le 26 janvier 2025

*Association des Hibakushas représentant les survivants des bombardements atomiques par les USA sur Hiroshima et Nagasaki les 6 et 9 août 1945.



Autres Hommages

Dès que l'information du décès du Stéphane a été connue, ce sont de nombreux témoignages de solidarité qui sont parvenus au Comité Régional ou sous d'autres formes, avec toujours la sincère sympathie à l'égard de sa famille et la volonté de saluer la ténacité de son engagement militant.

Que ce soit des camarades de sa profession, des mandatés CGT dans les CESER, du siège confédéral, de structures territoriales et professionnelles de plusieurs régions, ces messages de même tonalité se sont ajoutés aux expressions des autres organisations syndicales de notre région.

Plusieurs élus locaux et organisations politiques se sont exprimées par voie de presse ou réseaux sociaux.

La presse régionale (Ouest-France et Le Télégramme) a également salué la mémoire de Stéphane en relatant les principaux éléments de son parcours et de ses responsabilités jusque dans la dernière période. Ce sont précisément ces communiqués publiés le 11 août dernier qui citaient Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne exprimant son émotion en ces termes : « Un homme qui portait avec conviction et constance l'exigence d'une Bretagne solidaire, attachée à ses services publics et tournée vers l'avenir. » Stéphane Créach avait « une voix, claire et engagée, plaçait toujours l'humain au cœur de nos choix collectifs ».

Nous concluons notre publication par les dernières lignes du syndicat de l'Arsenal de Brest consacrées à Stéphane :

*« Tu portais haut et fort les positions de la CGT sur les questions de défense, de paix, de désarmement.
Tu t'es battu sans relâche ni concession pour le progrès social et le Vivant sur la planète.
Ces combats nous les poursuivrons... »*

Hasta siempre Stéphane 🍋 »



Prise de parole lors de la 17ème Conférence régionale Cgt Bretagne, les 27 et 28 juin 2024